

Message de Sa Sainteté
le Pape Jean-Paul II
pour la
XXV^e journée mondiale
de la paix
1^{er} janvier 1992

Croyants :
tous unis dans la construction de la paix

1. Le premier janvier prochain sera célébrée, comme il est d'usage, l'annuelle Journée mondiale de la paix. Vingt-cinq années se seront écoulées depuis son institution ; il est bien naturel qu'en cet anniversaire ma pensée se tourne avec une admiration et une gratitude indéfectibles vers la figure de mon vénéré et bien-aimé prédécesseur Paul VI qui, dans une heureuse intuition pastorale et pédagogique, voulut inviter tous « les véritables amis de la paix » à s'unir pour réfléchir sur ce « bien primordial » de l'humanité.

Mais il est également naturel, avec le recul d'un quart de siècle, de considérer le passé, dans son ensemble, pour vérifier si la cause de la paix a véritablement progressé ou si, au contraire, les douloureux événements de ces derniers mois — certains étant toujours en cours, malheu-

reusement — en ont marqué un recueil considérable, montrant combien est réel le danger que la raison humaine se laisse dominer par des égoïsmes destructeurs ou par des haines invétérées. Dans le même temps, l'affermissement progressif des nouvelles démocraties a redonné espoir à des peuples entiers, ravivant leur confiance en un dialogue international plus fécond et ouvrant la perspective d'une pacification souhaitée.

Dans un tel contexte d'ombres et de lumières, ce Message annuel ne veut être ni un bilan ni un procès, mais seulement une nouvelle et fraternelle invitation à réfléchir aux situations humaines actuelles pour les considérer au niveau d'une *conception éthico-religieuse* dont les croyants doivent être les premiers à s'inspirer. En raison de leur foi, ils sont particulièrement appelés — individuellement et tous ensemble — à être des messagers et des bâtisseurs de paix : comme les autres, et plus que les autres, ils sont appelés à rechercher, avec humilité et persévérance, les réponses adéquates aux attentes de sécurité et de liberté, de solidarité et de partage, qui rapprochent les hommes, en ce monde devenu en quelque sorte plus petit. Certes, l'engagement en faveur de la paix concerne toute personne de bonne volonté et c'est pourquoi les Messages successifs ont été adressés à tous les membres de la famille humaine. Néanmoins, *le devoir s'impose avec urgence à ceux qui professent la foi en Dieu, et plus encore aux chrétiens, qui ont comme guide et maître le « Prince de la paix » (Is, 9, 5).*

2. La nature morale et religieuse de la paix

L'aspiration à la paix est inhérente à la nature humaine et on la retrouve dans les différentes religions. Elle s'exprime par le désir d'ordre et de sérénité, par une attitude de disponibilité à l'égard d'autrui, dans la collaboration et la coparticipation fondées sur le respect mutuel. Ces valeurs, inspirées par la loi naturelle et reprises à leur compte par les religions, exigent pour se développer l'apport solidaire de tous : des hommes politiques, des dirigeants des Organismes internationaux, des chefs d'entreprise et des ouvriers, des associations et des simples citoyens. Pour tous, il s'agit réellement d'un devoir qui oblige encore plus si l'on est croyant : témoigner de la paix, pour elle œuvrer et prier relève d'un comportement religieux cohérent.

Cela explique aussi pourquoi, dans les Livres sacrés des différentes

religions, la référence à la paix occupe une place considérable dans le cadre de la vie de l'homme et de ses rapports avec Dieu. Ainsi, par exemple, si pour nous chrétiens, Jésus-Christ, Fils de Celui qui a des « desseins de paix et non de malheur » (*Jr* 29, 11), est « notre paix » (*Ep* 2, 14), pour nos frères juifs, le mot « shalom » exprime une bénédiction et un souhait pour un état d'harmonie de l'homme avec lui-même, avec la nature et avec Dieu, tandis que pour les fidèles musulmans, le terme « salam » est si important qu'il constitue un des merveilleux noms divins. On peut dire qu'une vie religieuse, si elle est authentiquement vécue, ne peut pas ne pas produire des fruits de paix et de fraternité, car il est dans la nature de la religion de promouvoir un lien toujours plus étroit avec la divinité et de favoriser un rapport toujours plus solidaire entre les hommes.

3. Raviver l'« esprit d'Assise »

Convaincu de cette convergence au sujet d'une telle valeur, il y a cinq ans, je me suis adressé aux responsables des Églises chrétiennes et des grandes religions du monde pour les inviter à une *rencontre spéciale de prière pour la paix*, qui fut célébrée à Assise. Le souvenir de cet événement important m'a suggéré d'attirer à nouveau l'attention sur *thème de la solidarité des croyants* pour la même cause.

À Assise, venant des différents continents, les chefs spirituels des principales religions se sont rassemblés : ce fut là un témoignage tangible de la dimension universelle de la paix, confirmant qu'elle n'est pas seulement le résultat d'habiles négociations politico-diplomatiques ou de compromis économiques intéressés mais qu'elle dépend fondamentalement de Celui qui connaît le cœur des hommes, qui oriente et dirige leurs pas. Comme personnes préoccupées par le destin de l'humanité, ensemble nous avons jeûné, entendant exprimer par là notre compréhension et notre solidarité envers des millions et des millions d'êtres humains qui sont victimes de la faim de par le monde. Comme croyants qui ont à cœur le devenir de l'histoire humaine, ensemble nous nous sommes mis en pèlerinage, méditant en silence sur notre origine commune et sur notre destin commun, sur nos limites et nos responsabilités, sur les appels et les attentes de tant de frères et de sœurs qui espèrent notre aide dans leurs difficultés.

Ce que nous avons fait alors en priant et en montrant notre engage-

ment résolu en faveur de la paix sur la terre, nous devons continuer de le faire. Nous devons maintenir vivant l'authentique « esprit d'Assise » non seulement par devoir de cohérence et de fidélité, mais encore pour offrir aux générations futures une raison d'espérer. Dans la ville du « Poverello », nous avons inauguré un chemin commun qui doit se poursuivre, sans exclure évidemment la recherche d'autres voies et de nouveaux moyens pour une paix solide, édifiée sur des fondements spirituels.

4. La force de la prière

Cependant, avant de faire appel aux ressources humaines, je veux réaffirmer la nécessité d'une prière intense et humble, confiante et persévérante, si l'on veut que le monde devienne finalement une demeure de paix : la prière est la force nécessaire pour l'implorer et pour l'obtenir. Elle encourage et soutient celui qui aime et veut promouvoir ce bien selon ses possibilités dans les divers lieux où il lui est donné de vivre. Tandis qu'elle ouvre à la rencontre avec le Très-Haut, elle prépare aussi à la rencontre avec le prochain, aidant à établir avec tous, sans aucune discrimination, des relations de respect, de compréhension, d'estime et d'amour.

Non seulement le sentiment religieux et l'esprit d'oraison font grandir en nous l'intériorité, mais ils nous éclairent aussi quant au vrai sens de notre présence au monde. On peut même dire que la dimension religieuse nous pousse à apporter, avec plus d'ardeur, notre contribution à la construction d'une société ordonnée où règne la paix.

La prière est le lien qui nous unit plus efficacement car, grâce à elle, les croyants se rencontrent là où les différences, les incompréhensions, les rancœurs et l'hostilité sont dépassées, à savoir devant Dieu, Seigneur et Père de tous. En tant qu'elle exprime authentiquement un juste rapport avec Dieu et avec les autres, elle est déjà un apport positif à la paix.

5. Le dialogue œcuménique et les rapports inter-religieux

La prière ne peut rester l'unique moyen. Elle doit être accompagnée d'autres gestes concrets. Chaque religion a sa propre conception des actes à accomplir et des chemins à parcourir pour parvenir à la paix.

L'Église catholique, tout en affirmant clairement son identité, sa doctrine et sa mission salvifique auprès de tous les hommes, « ne rejette rien de ce qui est vrai et saint » dans les autres religions ; « elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle tient et propose, cependant apportent souvent un rayon de la vérité qui illumine tous les hommes » (Déclaration *Nostra aetate*, n. 2).

En vue de promouvoir la paix, sans ignorer ni minimiser les différences, l'Église est convaincue qu'il y a des éléments ou des aspects qui peuvent être utilement développés et réalisés en commun avec les membres des autres croyances et des autres confessions. Vers cet objectif tendent les contacts inter-religieux et, de façon toute spéciale, le dialogue œcuménique. Grâce à ces formes de confrontation et d'échange, les religions ont pu prendre une conscience plus claire de leurs propres responsabilités non négligeables quant au vrai bien de l'humanité entière. Aujourd'hui, elles apparaissent plus fermement déterminées à ne pas devenir des instruments au service d'intérêts particuliers ou de fins politiques ; elles tendent à rechercher un comportement plus conscient et plus audacieux dans leur participation aux réalités sociales et culturelles de la communauté des nations. Cela leur permet d'être une force active dans le processus de développement et d'offrir ainsi une espérance certaine à l'humanité. En de nombreuses circonstances, il est apparu évident que leur action aurait été plus efficace si elle avait été accomplie d'un commun accord et de manière coordonnée. Une telle attitude des croyants peut être déterminante pour la pacification des peuples et le dépassement des divisions qui subsistent encore entre les « zones » et les « mondes ».

6. Le chemin à parcourir

Dans le but d'atteindre une active collaboration pour la cause de la paix, il reste encore un long chemin : chemin de la connaissance mutuelle, aujourd'hui favorisée par le développement des moyens de communication sociale et facilitée par l'établissement d'un dialogue loyal de plus en plus étendu ; chemin d'un pardon généreux, d'une réconciliation fraternelle, ainsi que de la collaboration dans des secteurs particuliers ou secondaires, mais ayant toujours trait à la même cause ; chemin, enfin, de la convivialité quotidienne dans la conjugaison des

efforts et des sacrifices pour atteindre le même objectif. Sur ce chemin, il revient aux croyants, c'est-à-dire aux personnes qui professent une religion, avant même qu'à leurs responsables, d'en supporter le poids et, en même temps, d'avoir la joie de construire ensemble la paix.

Avec le dialogue œcuménique, les contacts inter-religieux semblent désormais une voie obligée pour que les nombreux et douloureux déchirements survenus au cours des siècles ne se reproduisent plus et que les blessures qui demeurent soient bientôt guéries. Celui qui croit doit être artisan de paix, avant tout par l'exemple personnel d'une attitude intérieure parfaitement droite, attitude qui se traduit par des actions et par des comportements cohérents : la sérénité, l'équilibre, le dépassement des instincts, des gestes de compréhension, de pardon, de don de soi généreux exercent une influence pacificatrice entre les personnes au sein de leur milieu et de leur communauté religieuse ou civile.

Précisément pour cela, lors de la prochaine Journée, j'invite tous les croyants à accomplir un sérieux *examen de conscience*, afin d'être mieux disposés à écouter la voix du « Dieu de paix » (cf. *1 Co* 14, 33) et de se consacrer avec une confiance renouvelée à cette grande entreprise. Je suis bien convaincu que les croyants — et aussi, je l'espère, les hommes de bonne volonté — accueilleront cet appel que je renouvelle avec une insistance inspirée par la gravité de l'heure.

7. Construire ensemble la paix dans la justice

La prière et l'action commune des croyants en faveur de la paix doivent répondre aux problèmes et aux aspirations légitimes des personnes et des peuples.

La paix est un bien fondamental qui comporte le respect et la promotion des valeurs essentielles de l'homme : le droit à la vie dans toutes les étapes de son développement, le droit à la considération indépendamment de la race, du sexe et des convictions religieuses, le droit aux biens matériels nécessaires à la vie, le droit au travail et à la juste répartition de ses fruits pour une convivialité solidaire. Comme hommes, comme croyants et encore plus comme chrétiens, nous devons nous sentir engagés à vivre *ces valeurs de justice* qui trouvent leur couronnement dans le *précepte suprême de la charité* : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (*Mt* 22, 39).

Encore une fois, je rappelle que le respect rigoureux de la liberté reli-

gieuse et du droit correspondant est le principe et le fondement d'une convivialité pacifique. Je souhaite qu'il soit un engagement non seulement affirmé, mais concrètement mis en œuvre par les chefs politiques et religieux et par les croyants eux-mêmes ; c'est en fonction de ce respect de la liberté religieuse que la dimension transcendante de la personne humaine est pleinement manifestée.

Si les religions ou des groupes de leurs disciples se laissent aller à une sorte de fondamentalisme et de fanatisme dans l'interprétation et la pratique de leurs lois respectives en justifiant par des motifs religieux les luttes et les conflits avec autrui, ce serait aberrant. S'il y a une lutte digne de l'homme, elle est contre le désordre de ses passions, contre toutes les formes d'égoïsme, contre les tentatives d'asservissement du prochain, contre toutes sortes de haine et de violence. En un mot, elle est lutte contre tout ce qui est l'opposé exact de la paix et de la réconciliation.

8. La nécessité du soutien des responsables des Nations

J'exhorte, enfin, les responsables des nations et de la Communauté internationale à montrer toujours *le plus grand respect pour la conscience religieuse de chaque homme* et pour la contribution qualifiée de la religion au progrès de la civilisation et au développement des peuples. Ils ne devront pas céder à la tentation de se servir des religions comme d'un instrument au service de leur propre pouvoir, spécialement quand il s'agit de s'opposer militairement à l'adversaire.

Les Autorités civiles et politiques elles-mêmes devront assurer aux religions respect et garanties juridiques — au niveau national et international —, évitant ainsi que leur contribution à la construction de la paix soit anéantie, reléguée dans le domaine du privé ou tout simplement ignorée.

De nouveau, j'exhorte les Autorités publiques à œuvrer, avec un sens aigu de leurs responsabilités, pour prévenir guerres et conflits, pour faire triompher le droit et la justice et pour favoriser en même temps un développement qui rejaillisse au bénéfice de tous et, en premier lieu, de ceux qui sont entravés par les chaînes de la misère, de la faim et de la souffrance. Dans la réduction des armements, les progrès déjà obtenus sont appréciables ; les ressources économiques et financières, jusqu'alors employées à la production et au commerce de tant d'instruments de

mort, pourront être utilisées en faveur de l'homme et non plus contre l'homme ! Je suis certain que des millions d'hommes et de femmes qui, de par le monde, n'ont pas le moyen de faire entendre leur voix partagent ce jugement positif.

9. Une parole spéciale pour les chrétiens

Je ne peux omettre, ici, un appel particulier adressé à *tous les chrétiens*. La foi commune au Christ Seigneur nous engage à rendre un témoignage concordant à « l'Évangile de la paix » (*Ep* 6, 15). Il nous revient, en premier lieu, de nous tourner vers les autres croyants pour entreprendre conjointement, avec courage et persévérance, l'œuvre immense de l'édification de la paix que le monde désire mais qu'en définitive il ne peut se donner. « Je vous laisse la paix ; c'est ma paix que je vous donne », nous a dit Jésus (*Jn* 14, 27). Cette promesse divine nous donne l'espérance, bien plus la certitude de l'espérance divine, que la paix est possible parce que rien n'est impossible à Dieu (Cf. *Lc* 1, 37). La paix véritable est toujours un don de Dieu et pour nous, chrétiens, elle est don précieux du Seigneur ressuscité (cf. *Jn* 20, 19, 26).

Aux grands défis du monde contemporain, chers frères et sœurs de l'Église catholique, il convient de répondre en unissant nos forces avec ceux qui partagent avec nous des valeurs essentielles, à commencer par les valeurs d'ordre moral et religieux. Et parmi ces défis, il faut faire face à celui de la paix. La construire ensemble, avec les autres croyants, c'est déjà vivre dans l'esprit de cette béatitude évangélique : « Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu » (*Mt* 5, 9).

Du Vatican, le 8 décembre 1991.

†JOANNES PAULUS PP II.